

Mise au poing!

« Citoyens, l'organisation du travail, le droit au travail dans une heure ! Telle est la volonté du peuple, il attend ! » : l'appel des révolutionnaires français de 1848 résonne d'une incroyable actualité.

Le chômage constitue en effet la tare de nos sociétés modernes. Le droit au travail pour tous est par ailleurs considéré par certains philosophes comme « le plus essentiel et le plus légitime des droits de l'homme »¹. Dans les faits, l'existence même du chômage est structurelle et nécessaire au fonctionnement du système actuel. Parce qu'il met en concurrence les travailleurs entre eux, le chômage permet de diminuer les coûts de production et par là même d'augmenter les profits de certains groupes influents. Cette situation est d'autant plus préoccupante que le chômage prend des proportions toujours plus inquiétantes².

Pour rappel, dans les années 1970, un apprenti ou un étudiant était au bénéfice d'un contrat de travail rémunéré avant même la fin de sa formation. Dans les années 80 et 90, il devait envoyer une dizaine de CV pour obtenir un poste de travail. A partir des années 2000, il est contraint d'envoyer plusieurs dizaines de dossiers de candidatures pour décrocher un stage, le plus souvent non rémunéré. Et, l'on ne parle pas des « séniors » !

Arrêtons l'hypocrisie : il n'y aura plus de travail pour tout le monde... Du moins, dans les conditions de production actuelle. L'automatisation, la robotisation et les nouvelles technologies ont généré des gains de productivité tels qu'ils ont irrémédiablement et progressivement supprimé le besoin de main-d'œuvre. Dès lors, il nous faut plus que jamais lutter contre le chômage, non contre les chômeurs³. Face à la saturation du marché du travail, il existe trois manières de lutter contre le chômage.

¹ Certains philosophes, à l'instar de Fourier et Considérant, considéraient le droit au travail comme « le plus essentiel et le plus légitime des droits de l'homme ». Sans lui, « les autres ne sont que dérisoires ». Si la France ne fit au final pas le pas, la Suisse l'oupa elle aussi son rendez-vous avec l'histoire. Après de longs débats, ce droit ne fut finalement pas inscrit dans la Constitution fédérale de 1848... ni dans les suivantes...

² Il est à noter que le taux de chômage suisse officiel est artificiellement diminué par les diverses modifications de la loi sur le chômage [LACI] et par la manière de comptabiliser les travailleurs sans emploi. Ce procédé a été dénoncé par l'OCDE.

³ Cette lutte est d'autant plus importante que le nombre de pénalités contre les chômeurs a explosé ces dernières années – comme si pénaliser des chômeurs allaient faire jaillir de l'emploi ! – De l'autre côté et paradoxalement, les employeurs malveillants ne sont que peu inquiétés.



La première consisterait à créer des emplois fictifs, dénués de sens pour l'individu et d'intérêt pour la collectivité, niant par là même les conditions de développement historique. Pour exemplifier ce paradoxe, nous pourrions rappeler l'allégorie suivante : un jour, un économiste arriva sur des terres agraires. Il demanda à un contremaître qui chapeautait l'exploitation : « Pourquoi y a-t-il de ce côté-ci un champ avec un tracteur, alors que de ce côté-là, il y a des travailleurs avec des pelles ? ». « C'est pour lutter contre le chômage », lui répondit le contremaître. « Si c'est cela la finalité », lui rétorqua l'économiste, « alors il faudrait leur donner des cuillères ». Il s'agit, vous l'aurez compris, d'une impasse absurde.

La deuxième manière de lutter contre le chômage consisterait à privilégier une politique et des programmes d'insertion performants. A l'heure actuelle, les programmes neuchâtelois s'inscrivent dans cette logique, tout en intégrant la plupart des composantes du travail dit « non aliénant ». Ces dernières sont au nombre de trois.

Premièrement, les programmes donnent du sens à l'existence. Ils permettent aux travailleurs d'entreprendre une activité porteuse de sens, favorisant l'économie résidentielle et le bon développement de la société. Souvent innovante, la finalité de leurs productions s'inscrit dans une optique de développement durable, contribuant à améliorer la société et la vie des citoyens et citoyennes.

Deuxièmement, ils permettent à l'homme, en tant qu'être social, de se mettre en relation avec autrui. Le chômage reposant sur un processus d'atomisation⁴, l'insertion bien menée favorise au contraire les interactions humaines, le vivre-ensemble et ce de manière authentique⁵. Les programmes favorisent la prise de conscience d'un soi positif par le regard de l'autre, les échanges et la nécessité de tendre vers un avenir commun.

Les programmes d'insertion seraient complets, si la troisième variable du travail dit « non aliénant » était remplie. En effet, ces programmes devraient permettre aux hommes et aux femmes de bénéficier d'une rémunération correcte. En effet, la réinsertion passe par une assise financière capable de subvenir

⁴ Consistant à diviser un organisme en une multitude d'éléments, ce processus engendre la perte de l'unité du groupe et son efficacité. Les liens de solidarité se délitent.

⁵ Il est à noter que dans le système marchand actuel, d'une part ces relations sont souvent peu nombreuses, mais sont de surcroît biaisées. Les hommes ne peuvent pas être eux-mêmes. Ils jouent des personnages, c'est-à-dire étymologiquement des individus « porteurs de masques ».

aux besoins de tout un chacun. Ceci est d'autant plus légitime que les buts des programmes contribuent au bon développement de la société.

La troisième manière de lutter contre le chômage, en complément à la politique d'insertion, consiste à procéder à des modifications structurelles du marché et des conditions même du travail. Ainsi, tout comme une meilleure répartition des richesses est nécessaire, un partage équilibré du temps dévolu au travail est primordial. Le philosophe Paul Lafargue écrivait : « *Pour avoir du travail pour tous, il faut le rationner comme l'eau sur un navire en détresse* »⁶. D'ailleurs, durant le siècle passé, la réduction du temps de travail a été constatée dans la plupart des régions du monde⁷. Or, depuis plusieurs décennies et à quelques exceptions près, cette marche s'est arrêtée. À l'heure où malheureusement l'essentiel de la fiscalité porte sur le Travail et non le Capital, les mesures de contrôle du marché du travail doivent plus que jamais être renforcées et permettre l'embauche de chômeurs locaux.

En conclusion, il est grand temps de rappeler que la problématique du chômage, à l'instar de celle de la préservation de la planète, est la priorité première du développement équilibré de la société. L'hypocrisie doit cesser. Un droit au travail pour tous doit être proclamé et appliqué. Dans les faits, cela passera entre autres par un partage collectif du temps dévolu au travail ; un renforcement du contrôle du marché du travail ; une politique d'insertion optimale ; une clarification à court terme des rôles de l'ORP dont la tâche première doit être destinée entièrement à octroyer aux chômeurs un emploi correctement rémunéré et porteur de sens ; enfin, un recrutement systématique par les ORP avec des sanctions pour les sociétés qui refuseraient les profils proposés.

Cette reconquête ne pourra se faire sans un processus de désaliénation par rapport à la notion même de travail, issu de notre système de production. Une vision objective et lucide de la situation nécessite également de lutter contre les néologismes ambiants, tels que les notions d'« activation » ou d'« employabilité », servant à justifier l'exclusion sociale sous une confiture de technicité. C'est par un retour de l'homme sur lui-même et des actions collectives que nous pourrions redevenir maître de notre destin.

Cédric DUPRAZ

⁶ SIMONIS, Francis, « Le piège du travail ». In Le Point, mars-avril 2018, Paris, p. 74.

⁷ En France, par exemple, la durée de travail hebdomadaire est passée de 48 heures (1919), 40 heures (1936) et 35 heures (2000), parallèlement à une diminution des heures quotidiennes et une augmentation des vacances. En 1936, le sénat des Etats-Unis avait même envisagé de réduire à 30 heures la durée hebdomadaire de travail pour lutter contre la crise.

Ma NF1 et moi

Chaque matin, renaît l'espoir au ventre d'un jour meilleur
où ma douleur, ma maladie s'envolent pour de bon.

Née avec elle, grandissant dans l'inconnu,
la côtoyant chaque jour, maîtrisant mal ses inconvénients,
où vais-je avec elle?

Ma route semble tracée, définie, en parallèle à celles des autres
vivant sans handicap, sans douleur.
Sans conscience de ma différence, croyant à leur vérité,
tout en oubliant l'essentiel de ce qui les entoure.

Pourquoi moi? Comment faire le deuil de la personne
que je ne serai plus au vu de la société?
Comment expliquer l'être que je suis avec ma maladie?
En employant des mots qui ne résonnent pas
toujours de la même façon pour ceux qui sont en bonne santé.
C'est comme parler une autre langue,
être d'une culture différente du monde en général.

Inconsciemment, mon corps, mon cerveau s'adapte
à cet univers qui n'est pas le mien,
à quel prix?

Souvent, le cri qui reste coincé dans ma gorge est: pourquoi?
Ne puis-je être comme tout le monde sans souffrir?
Qu'ai-je fait de mal, de faux? Ai-je bien agi?
Bref, malgré l'énergie, l'enthousiasme,
les buts sont difficilement atteints au vu de la société.

Je suis moi comme l'enfant qui découvre l'être qu'il est,
en oubliant ce qui l'entoure, tout en découvrant son corps,
sa fonctionnalité, ses besoins, ses envies, ses capacités.

J'ai décidé de prendre, maintenant, le temps d'appivoiser
ma maladie, ses secrets, ses contraintes, ses inconvénients,,
ses exigences visibles ou non.
Juste moi avec ma NF1. Nous sommes nés et liés pour la vie,
sans possibilité de divorcer ou de se séparer,
pour pouvoir vivre, ensemble, en harmonie dans ce corps
que nous partageons depuis sa conception.

Mon souhait: que la société regarde tous les êtres vivants,
avec les yeux d'un enfant qui découvre la vie, sans jugement,
rejet, conformité et exigence pour couper court au mode de
fonctionnement actuel de cette foutue normalité.

Maryline LAMBELET